Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique de documents	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Pourquoi protéger le patrimoine dans le monde ?

Sujet de dissertation 2

La guerre du XVIII^{e} siècle à nos jours : diversification des acteurs et de leurs motivations

Le candidat traitera l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents : L'environnement, entre exploitation et protection

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, caractérisez les rapports entre l'État et l'environnement.

Document 1

Le président Théodore Roosevelt (à gauche) et John Muir (à droite). La photographie est prise en 1903 à Glacier Point dans le parc national de Yosemite en Californie.



Source : photographie officielle de la rencontre entre Théodore Roosevelt et John Muir, 17 mai 1903

Document 2

Je renvoie le sieur Dumont dans les Pyrénées pour y continuer les travaux qu'il y a commencés, tant pour rendre les rivières flottables[1] que pour choisir dans les forêts de cette région, les mâts et le bois nécessaires pour les arsenaux de Sa Majesté. Afin de mener à bien cette tâche, vous devrez non seulement travailler en parfaite entente, mais aussi lui fournir toute l'aide nécessaire et user de tout le pouvoir que le Roi vous a donné afin de mener à bien la réforme des forêts de cette région. Vous devrez veiller avec un très grand soin à l'application des points suivants :

[…] le Roi veut que vous fassiez le recensement de toutes les forêts appartenant à Sa Majesté, aux communautés et aux particuliers, qui se trouvent dans toute l'étendue de la Navarre, du Béarn et de la Haute-Guyenne, et que vous en établissiez les surfaces ainsi que la description exacte de la qualité et de la quantité des arbres que l'on y trouve.

Que vous examiniez soigneusement s'il y en a suffisamment pour garantir l'approvisionnement permanent des arsenaux en mâts, en bois de construction et en planches, dans des quantités qui vous seront expliquées par le Sieur Dumont.

Que vous veilliez à mettre de côté tous les troncs qui peuvent être transportés par voie fluviale, et qu'il soit strictement interdit de les utiliser pour la découpe de planches ou pour tout autre emploi. Il est de la plus haute importance pour le royaume que les arbres de cette qualité soient réservés à l'usage de la marine, et il sera nécessaire de faire le relevé des forêts dont les arbres de moindre qualité pourront être exploités pour les autres usages.

Vous devrez aussi empêcher que les habitants ne procèdent à des coupes de bois sans respecter les règles définies par la loi, afin de s'assurer que les meilleurs arbres soient réservés aux arsenaux de Sa Majesté. Enfin, je vous demande d'examiner avec tout le soin et toute l'application dont vous êtes capable l'ensemble des dispositions à prendre afin de garantir dans cette région une production constante de mâts et d'autres pièces de charpente destinées aux arsenaux. Vous apporterez l'aide requise au sieur Dumont pour acheminer l'ensemble des troncs et veiller à leur transport par les ouvriers, et ce à prix raisonnable. Ne manquez pas de me tenir constamment informé, et de m'envoyer un rapport sur l'état des forêts dont nous venons de parler.

Source : lettre de Jean-Baptiste Colbert (contrôleur général des finances)
à Louis de Froidour (grand maître des eaux et forêts),
à Versailles, le 8 octobre 1672

[1] Rivières flottables : cours d'eau sur lesquels le bois peut flotter pour être transporté.